

Annexe 1 CCAP - Mode de calcul des indicateurs de qualité et pénalités applicables (voir CTP § 10)

Lot 1 : IZLY CAMPUS

Indicateurs	Mode de calcul	Restitution de l'indicateur et valeur	Pénalités mensuelles applicables
CAMPUS-TAMP	Moyenne mensuelle du temps mesuré sur chaque page avec un outil ad hoc	Mensuelle, valeur cible = 1,5 sec	Par écart de 0,1 s : 500 €
CAMPUS-TEMIS	Moyenne mensuelle du temps de traitement par activation des interfaces synchrones ciblées	Mensuelle, valeur cible = 0,3 s	Par écart de 0,1 sec : 500 €
CAMPUS-TMPPE/TD	Moyenne mensuelle du temps (entre validation du paiement et réception de l'acquittement) enregistrés sur le 2 points d'encaissement désignés comme référence	Mensuelle, Valeur cible = 1 sec	Par écart de 0,1 sec : 500 €
CAMPUS-DMHP	Disponibilité mensuelle constatée sur la période / disponibilité maximale sur la période	Mensuelle, valeur cible : 100 % seuil de tolérance = 99,9 %	Par écart de 0,1% par rapport au seuil de tolérance : 10 000 €
CAMPUS-DMHH	Disponibilité mensuelle constatée sur la période / disponibilité maximale sur la période	Mensuelle, valeur cible : 100 % seuil de tolérance = 99,8 %	Par écart de 0,1% par rapport au seuil de tolérance : 2000 €
CAMPUS-DMHB	Disponibilité mensuelle constatée sur la période / disponibilité maximale sur la période	Mensuelle, valeur cible : 100 % seuil de tolérance = 99,2 %	Par écart de 0,1% par rapport au seuil de tolérance : 100 €
CAMPUS-GTRHP	Nombre mensuel de GTR (heures prioritaires) supérieure à la valeur fixée	Mensuelle, Valeur cible = 0	Par GTR supérieure à la valeur cible = 10 000€
CAMPUS-GTRHH	Nombre mensuel de GTR (heures hautes) supérieure à la valeur fixée	Mensuelle, Valeur cible = 0	Par GTR supérieure à la valeur cible = 200€
CAMPUS-GTRHB	Nombre mensuel de GTR supérieure à la valeur fixée	Mensuelle, Valeur cible = 0	Par GTR supérieure à la valeur cible = 200€

CAMPUS-GMDFR	Garantie de mise à disposition des fonds après rechargement	Nombre mensuel de dépassement du délai de tolérance (10 mn) et temps de rétablissement	Par AD et en cas de dépassement du délai de tolérance, 1 € par 24H jusqu'à rétablissement ou remboursement du montant rechargé.
<u>Lot 2 : IZLY SOCIAL</u>			
Indicateurs	Mode de calcul	Restitution de l'indicateur et valeur	Pénalités mensuelles applicables
SOCIAL-TEMIS	Moyenne mensuelle du temps de traitement par activation des interfaces synchrones ciblées	Mensuelle, valeur cible = 0,3 s	Par écart de 0,1 sec : 500 €
SOCIAL - TDCAD	Moyenne mensuelle du temps de délivrance d'une carte virtuelle à l'ayant droit	Mensuelle, Valeur cible = 8 H (calendaire)	Par écart d'heure : 1000 €
SOCIAL-TVCAD	Moyenne mensuelle du temps de versement sur la carte de l'ayant droit	Mensuelle, Valeur cible = 8 H (calendaire)	Par écart d'heure : 1000 €
SOCIAL-GTR	Nombre mensuel de GTR (supérieure à la valeur fixée	Mensuelle, Valeur cible = 0	Par GTR supérieure à la valeur cible = 2 000€
<u>Lot 1 & lot 2</u>			
Indicateurs	Mode de calcul	Restitution de l'indicateur et valeur	Pénalités mensuelles applicables
PENALITE DE RETARD	Par jour de retard sur les délais contractuels prévus pour des raisons non imputables au pouvoir adjudicateur (voir CCAP)	Mensuelle, valeur cible = 0	Par jour de retard : 600 €